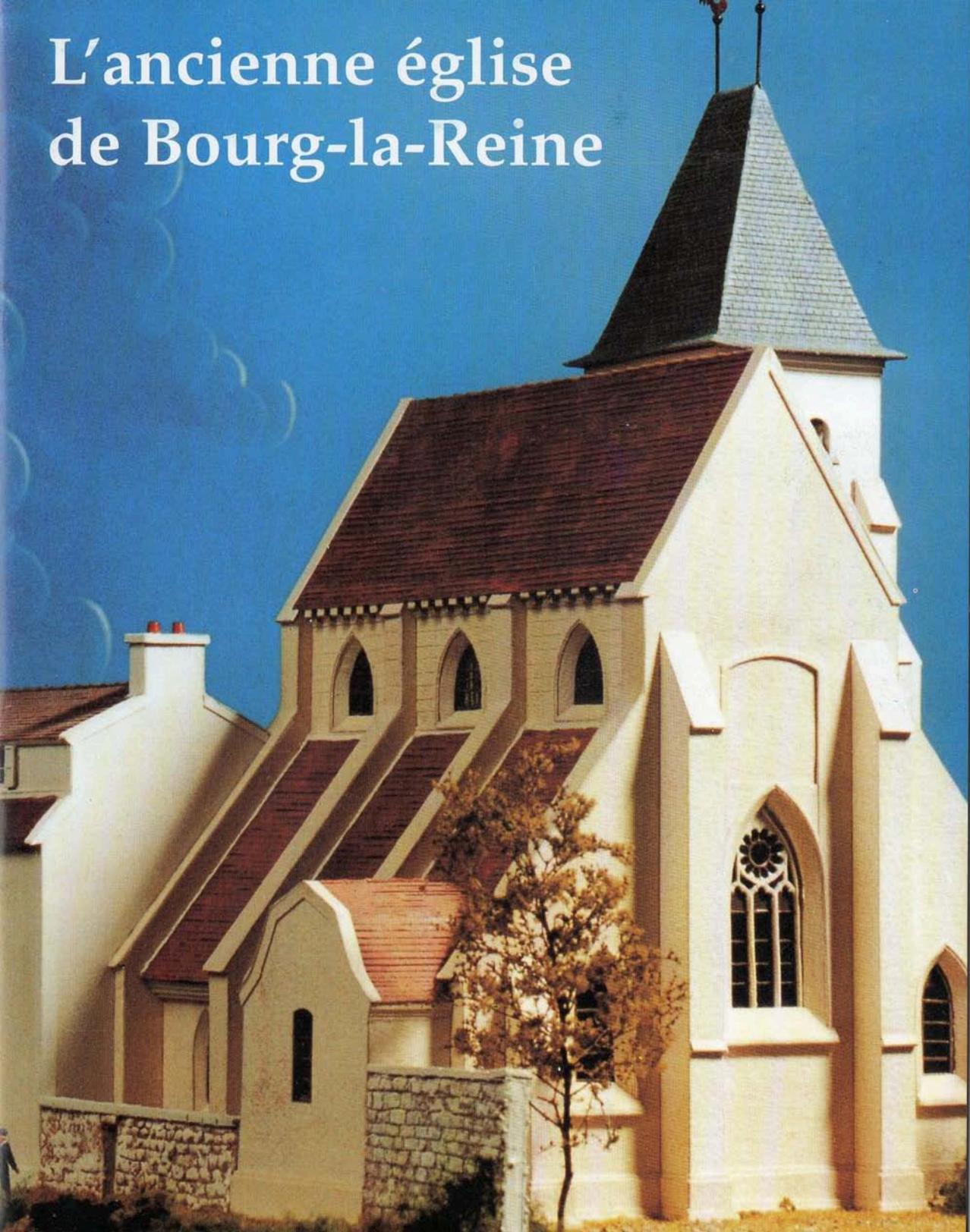


# L'ancienne église de Bourg-la-Reine



BOVRG LA REYNE

121



Régis SINGER

Organiste-titulaire  
de l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine

# l'ancienne église de Bourg-la-Reine

## SOMMAIRE

Préface.....	p. 4
Préambule .....	p. 5
Emplacement de l'église .....	p. 6
Plan général de l'édifice.....	p. 8
Le porche d'entrée .....	p. 10
Les bas-côtés.....	p. 11
Le chœur.....	p. 12
Les piliers.....	p. 14
Les toitures.....	p. 15
Le clocher .....	p. 16
La maison curiale.....	p. 18
La sacristie.....	p. 20
Travaux.....	p. 21
Conclusion .....	p. 24

## PRÉFACE

**D**ans nos paysages urbains ou ruraux, l'église fait partie du décor familial; il est d'ailleurs significatif que tant de campagnes publicitaires à objectifs commerciaux ou politiques en reprennent la silhouette caractéristique. Le clocher est un signe de ralliement, il est symbolique de la communauté humaine avec ses grandeurs et ses mesquineries.

La commune de Bourg-la-Reine a eu successivement deux églises paroissiales, l'une comme l'autre dédiées au célèbre ermite du VI<sup>e</sup> siècle nommé Saint Gilles. L'édifice actuel ne fut terminé qu'à la toute fin du XIX<sup>e</sup> siècle; il remplaça un bâtiment beaucoup plus vénérable qui remontait à 1152 : c'est lui qui fait l'objet de la présente publication.

L'heureuse initiative de M. Régis Singer a permis d'aboutir à l'élaboration d'une maquette très précise qui nous fait visiter ce monument aujourd'hui détruit. Des générations de Réginaburgiens y ont été initiés à la foi chrétienne, ils y ont célébré leur religion, ils y ont fêté les événements heureux de leur existence, ils y ont reçu l'honneur des funérailles. Des pèlerins, des voyageurs illustres ou obscurs y ont fait halte à l'occasion d'un déplacement et surtout d'un pèlerinage vers Saint-Jacques de Compostelle, Rome ou la Terre Sainte.

Une église est un bâtiment tout à fait particulier, elle est, en elle-même, un langage qui dit la conviction croyante. Cette réalité est exprimée dans le rituel catholique qui prévoit de "consacrer" les édifices culturels; ainsi, dans les préliminaires de cette liturgie, nous lisons qu'il convient "de faire une célébration pour appeler la bénédiction de Dieu sur l'oeuvre (architecturale) et pour que les fidèles saisissent que l'édifice (construit) avec des pierres sera le signe visible de cette Église vivante, de cette maison que Dieu construit, et qu'ils construisent eux-mêmes". Plus loin, ce même texte officiel précise quelles sont la nature et la dignité de nos églises : "Par sa mort et sa résurrection, le Christ est devenu le temple véritable et parfait de la nouvelle Alliance, et a rassemblé le peuple qu'il s'est acquis. Ce peuple saint, rassemblé dans l'unité du Père, du Fils et du Saint Esprit, c'est l'Église, c'est-à-dire le temple de Dieu bâti de pierres vivantes, où le Père est adoré en esprit et en vérité. C'est donc à juste titre que depuis l'antiquité on a appelé "église" l'édifice dans lequel la communauté chrétienne se rassemble pour entendre la Parole de Dieu, prier en commun, accomplir les sacrements, célébrer l'Eucharistie. Du fait qu'elle est un édifice visible, cette maison offre un signe particulier de l'Église en chemin sur la terre, et une image de l'Église établie dans les cieux" ("Rituel de la dédicace" - Desclée - Paris, 1988 - p. 5 et 17).

Selon les époques et selon les contrées, grâce aux connaissances techniques et la réflexion des hommes, les églises ont eu et ont encore des plans et des caractéristiques artistiques fort divers. La cathédrale d'une grande métropole, le sanctuaire de pèlerinage, la chapelle de monastère, l'église paroissiale correspondent chacun à des objectifs différents quant au mode de rassemblement des baptisés, mais tous disent dans la variété des situations humaines l'unique transcendance du Seigneur qui s'est fait proche au point de devenir homme.

Comprendre une église, c'est comprendre comment cette vérité universelle s'est dite dans la particularité d'une culture, d'une époque, d'une communauté ou plutôt de communautés qui se sont succédées (ici pendant six siècles) apportant successivement leur contribution à l'oeuvre commencée par leurs ancêtres.

Ainsi il est frappant de noter la longueur de l'ancienne église (plus de 25 mètres). Ce fut pendant fort longtemps la conception qui présidait aux élaborations des bâtisseurs : cette vision était destinée à faire naître l'idée d'une procession conduisant les fidèles à travers la nef jusqu'à l'autel, signe du Christ qui conduit les hommes vers son Père. Les voûtes particulièrement élevées (18 mètres) orientaient inmanquablement le chrétien vers le haut, vers le ciel. Le clocher, de loin le point culminant de tous les bâtiments de la commune, était le repère principal de l'agglomération, il marquait les heures de toute la population.

Regarder vers notre ancienne église ne relève pas de la nostalgie, du regret d'un passé heureux opposé à un difficile présent. Il s'agit de recueillir comme un héritage de famille, comme une part de notre histoire qui nous permet de mieux comprendre l'aujourd'hui qui nous est donné à vivre : c'est notre patrimoine commun, notre bien commun. Nous sommes heureux de contribuer à mieux le voir afin de mieux en comprendre le prix.

Père Yvon AYBRAM  
Curé-Doyen



# PRÉAMBULE

**D**e notre ancienne église nous ne savions pas grand chose. Les quelques détails parvenus jusqu'à nous étaient relatés par l'Abbé Paul Lieutier. Celui-ci vicaire à l'église St-Gilles de 1908 à 1911 écrivit, en 1914 un ouvrage intitulé "Bourg-la-Reine - Essai d'histoire locale". Dans cet ouvrage récemment réédité, l'Abbé Lieutier se contente de citer deux spécialistes d'histoire et d'architecture qui ont évoqué l'ancienne église dans leurs ouvrages : Guilhermy dans "Inscriptions de France" et l'Abbé Lebeuf dans son livre "Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris"; l'Abbé Lieutier présente également une reproduction de l'ancienne église d'après un tableau de 1824 (?) qui était conservé au Musée Carnavalet à Paris. (Renseignements pris, ce tableau a disparu lors de son transfert durant la dernière guerre dudit musée à celui de l'Ile-de-France à Sceaux).

Quand l'idée nous vint, au mois de février 1994, d'établir une maquette de cet ancien édifice, nous n'avions que ces quelques renseignements. Des visites au musée de l'Ile-de-France, à celui de l'Archevêché, à celui des Hauts-de-Seine, la visite des églises des environs : Antony, Arcueil, Bagneux, Sceaux. La lecture des archives municipales et paroissiales nous a permis d'en savoir un peu plus sur notre ancienne église et de pouvoir ainsi réaliser une maquette la plus réaliste possible. Cette maquette a été construite par Jean-Pierre Franc.

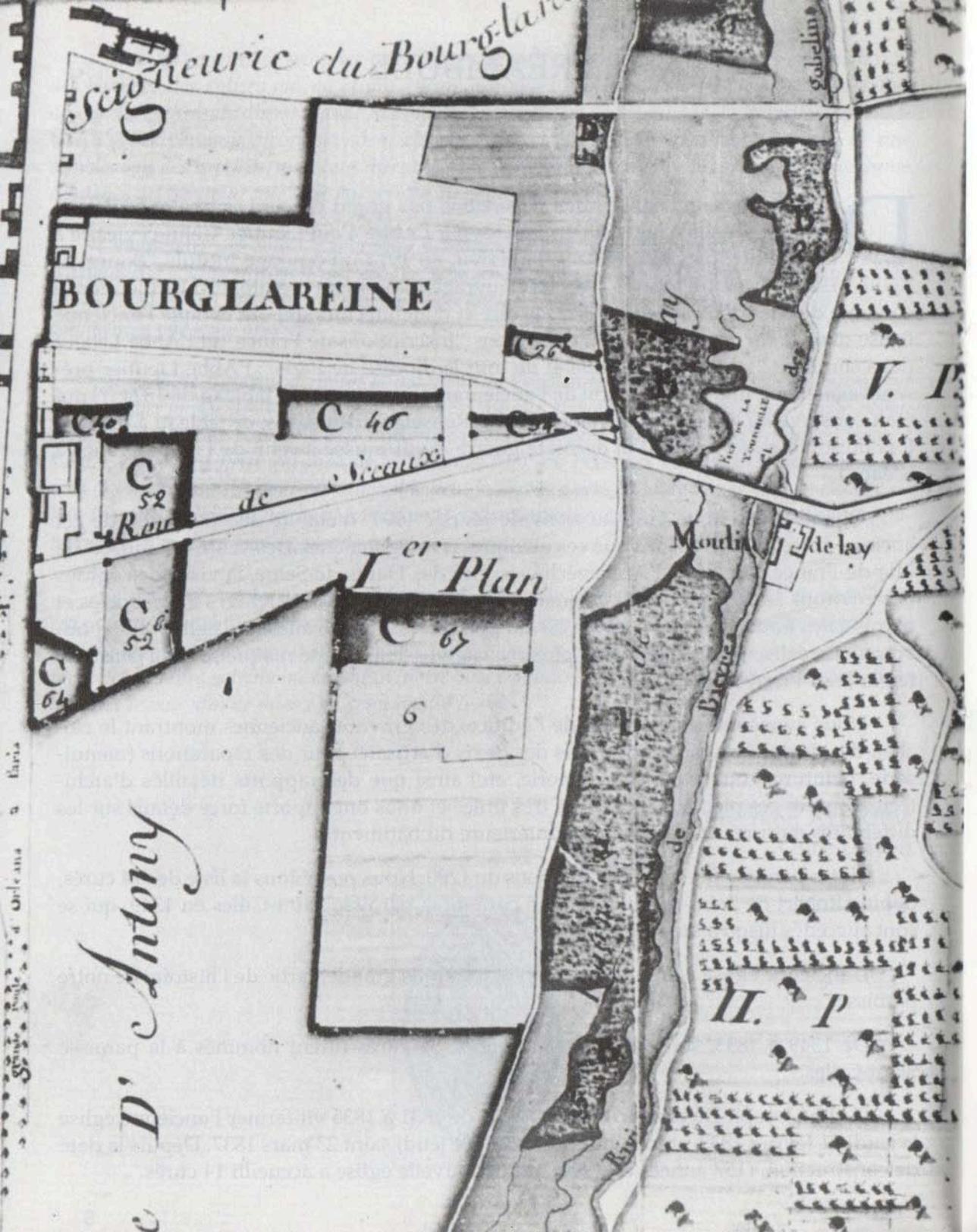
Nous avons retrouvé le plan de l'édifice, des gravures anciennes montrant le clocher, des documents manuscrits, tels des devis d'artisans pour des réparations (menuiserie, peinture, couverture, maçonnerie, etc) ainsi que des rapports détaillés d'architectes. Toutes ces pièces nous ont été très utiles et nous ont apporté force détails sur les différentes mesures et la disposition intérieure du bâtiment.

Notre paroisse fut créée aux environs de 1200. Nous possédons la liste des 74 curés, depuis Robert de Saint-Martin, nommé curé de la paroisse Saint-Gilles en 1349, qui se sont succédés jusqu'à aujourd'hui.

L'ancienne église a donc été le témoin de la plus grande partie de l'histoire de notre paroisse.

De 1349 à 1833, soit pendant 484 années, 59 curés furent nommés à la paroisse Saint-Gilles.

L'Abbé Joseph Duverdier qui fut curé de 1831 à 1835 vit fermer l'ancienne église le jeudi 21 février 1833, et inaugurer l'actuelle le jeudi saint 23 mars 1837. Depuis la date de construction, (157 années en 1994), notre nouvelle église a accueilli 14 curés.



*Seigneurie du Bourglareine*

**BOURGLAREINE**

*1er Plan*

Moulin de lay

**II. P**

**V. P**

C 40  
C 52  
C 64  
C 67  
6  
Rue de Biscoux

Gabelins

Buis de Biscoux

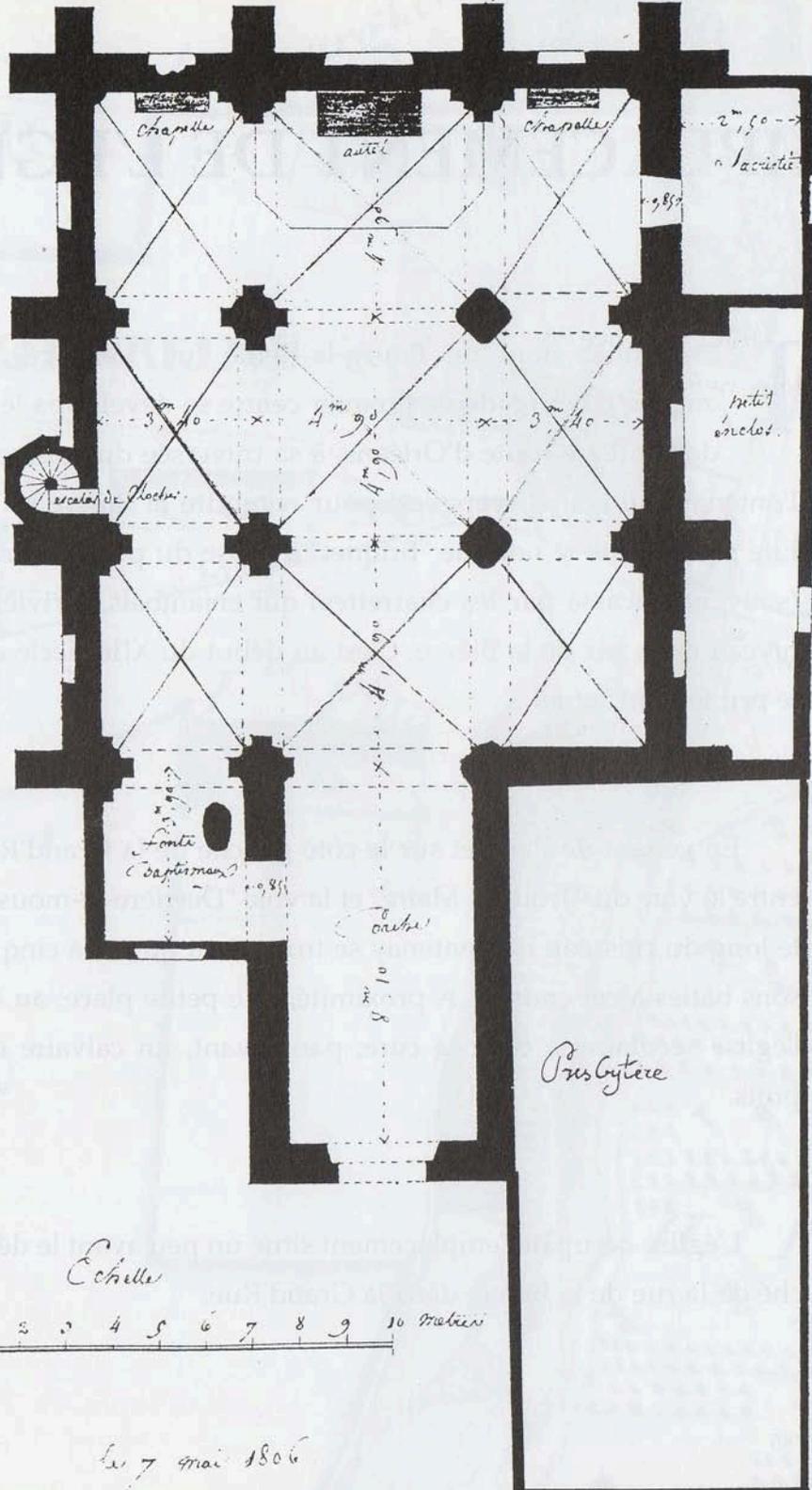
Paris  
Orléans  
Bordeaux  
Lyon  
Nantes  
Rennes  
Brest  
Strasbourg  
Besançon  
Dijon  
Lille  
Grenoble  
Marseille  
Nîmes  
Clermont  
Toulouse  
Montpellier  
Carcassonne  
Perpignan  
Narbonne  
Cognac  
Bordeaux  
Lyon  
Nantes  
Rennes  
Brest  
Strasbourg  
Besançon  
Dijon  
Lille  
Grenoble  
Marseille  
Nîmes  
Clermont  
Toulouse  
Montpellier  
Carcassonne  
Perpignan  
Narbonne  
Cognac

# EMPLACEMENT DE L'ÉGLISE

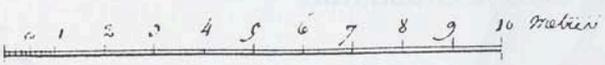
**L**e premier nom de Bourg-la-Reine fut "Vert-Pré". Très ancienne bourgade, le premier centre se développa le long de l'antique route d'Orléans, à sa traversée du ruisseau de Fontenay qui coulait vers l'est pour rejoindre la Bièvre à l'Haÿ. Elle prit ensuite le nom de "Briquet" à cause du pont de briques (souvent fracassé par les charrettes) qui enjambait la rivière au niveau de la rue de la Bièvre. C'est au début du XIIe siècle qu'elle prit le nom actuel.

En venant de Paris et sur le côté gauche de la Grand'Route, entre la voie du "Trou-au-Maire" et la voie "Derrière-le-moustier", le long du ruisseau de Fontenay se trouvaient quatre à cinq maisons bâties à cet endroit. A proximité, une petite place; au fond, l'église séculaire; à côté, la cure; par devant, un calvaire et un puits.

L'église occupait l'emplacement situé un peu avant le débouché de la rue de la Bièvre dans la Grand'Rue.



Echelle



Le 7 mai 1806

# PLAN GÉNÉRAL DE L'ÉDIFICE

Le plan de l'édifice était rectangulaire, formé d'une nef centrale encadrée de deux nefs latérales. L'orientation est/ouest était celle habituellement rencontrée dans les édifices religieux chrétiens : (notons en passant que notre église actuelle est "mal orientée" puisque construite sur un axe nord/sud) : les fidèles sont ainsi tournés vers le Christ-Soleil-Levant..

Le choeur était plat comme dans la plupart des églises des alentours.

Des contreforts et des arcs-boutants maintenaient les murs de la nef centrale dont le pignon s'élevait à 18 mètres.

Cinq travées divisaient initialement l'édifice.

Les deux travées de l'entrée furent détruites en 1567. L'Abbé Lebeuf note soigneusement qu'elle perdit deux arcades.

Le clocher qui était placé à une proportion harmonieuse des deux tiers du plan de l'édifice, se trouvait maintenant au milieu.

L'édifice avait cependant gardé sa longueur initiale par la construction d'un porche de taille assez démesurée (8 m 10 de longueur sur 4 m 90 de large).

Dimensions de l'édifice (à partir du XVIe siècle) :

	intérieur	extérieur	hors-tout
largeur :	11 m 70	13 m 40	15 m 40
longueur :	22 m. 80	24 m 50	25 m 50

# LE PORCHE D'ENTRÉE

Celui-ci fut construit, nous l'avons vu, sur les deux travées détruites en 1567 lors du démantèlement de l'église par les Huguenots.

De taille importante (8 m 10 sur 4 m 90) il possédait une voûte en berceau. Au-dessus de la porte d'entrée mesurant 2 m 76 de hauteur sur 1 m 94 de large, on pouvait lire l'inscription : "Il faut adorer Dieu en esprit et en vérité". (in Joseph Delort - "Mes voyages aux environs de Paris" - 1921).



*Le porche d'entrée*

## LES FONTS BAPTISMAUX

A gauche du portail d'entrée était placée la chapelle des fonts baptismaux, au nord, comme le sont symboliquement la plupart d'entre eux. (Le nord évoquant la nuit des origines, le baptême fait passer à la lumière de la Vie). Elle communiquait avec le bas-côté septentrional ainsi qu'avec le porche d'entrée en assurant son éclairage. La chapelle des fonts baptismaux, carrée, recouverte d'une toiture en appentis adossée au mur pignon, mesurait intérieurement trois mètres.

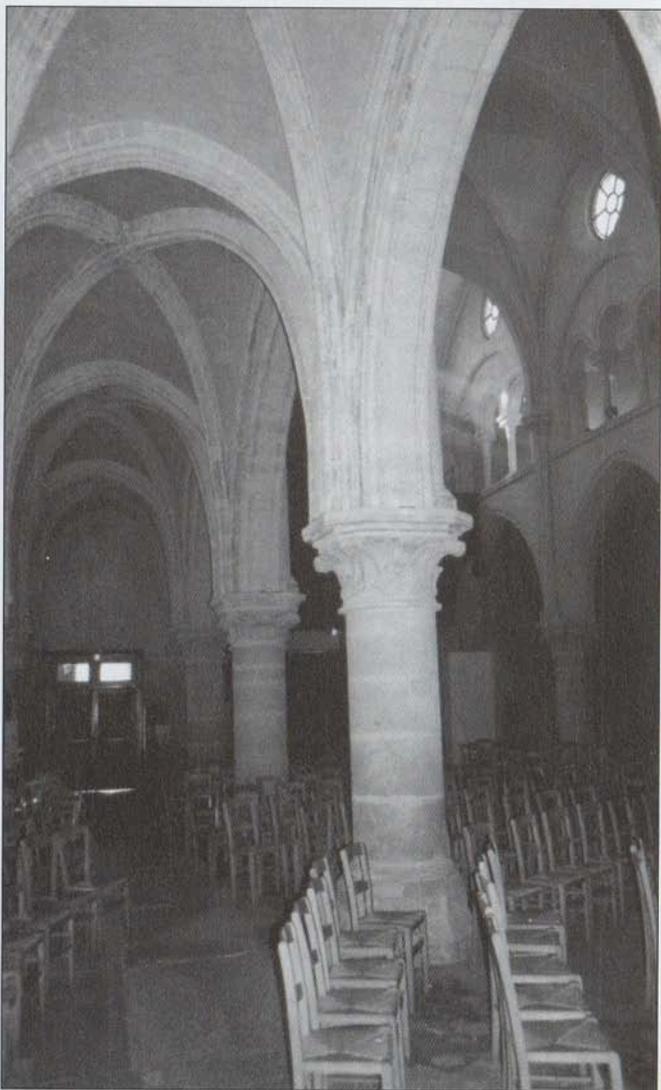
# LES BAS-CÔTÉS

De largeur réduite, 3 m 40, les bas-côtés encadraient la nef principale. Séparée par les contreforts extérieurs, chacune des trois travées était éclairée par un vitrail.

La voûte construite en ogive reposait d'un côté sur les piliers séparant les bas-côtés de la nef principale et de l'autre sur des piliers adossés au murs extérieurs. La hauteur des voûtes était de 5 m 50.

Dans le bas-côté placé au nord, se trouvait l'épithaphe sur marbre de M. Ferry, avocat, puis au-dessus de la deuxième travée - donc celle du milieu - s'élevait la voûte du clocher avec son ouverture de passage pour les cloches et les trous de passage des cordes. La porte d'accès au clocher donnait à l'intérieur de l'église. Ce bas-côté septentrional était limité à l'ouest par les fonts baptismaux, et à l'est par la chapelle Saint-Jean qui fut rebaptisée chapelle Saint-Gilles le 31 mai 1818.

Le bas-côté méridional était clos à l'est par la chapelle de la Sainte-Vierge où se trouvait l'accès à la sacristie et à l'ouest par une muraille qui fermait ce bas-côté tronqué en séparant l'église de la maison curiale.

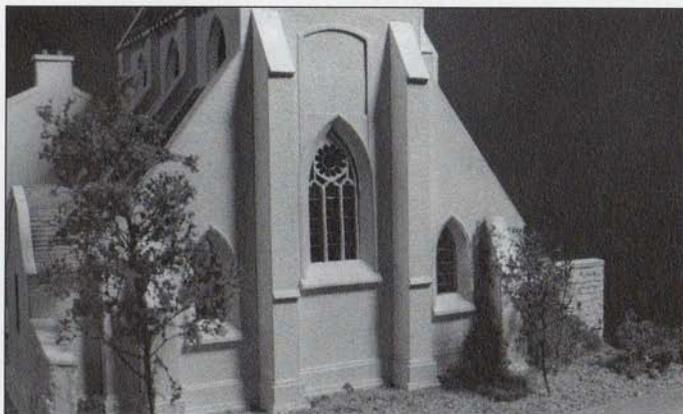


*L'église Saint-Hermeland, à Bagneux, nous donne une idée de l'ancienne église de Bourg-la-Reine*

M.M. les Curés du Bourg la reine

- en 1591 Laurent Varlet mort en 1641 age de 80 ans  
inhumé en l'Eglise du dit Bourg  
au bas du Sanctuaire
- en 1641 Jean Barberg mort en 1672  
inhumé sous la tombe de M. Laurent  
Varlet son oncle puis Claude Vard, puis  
François le frère puis Claude Vard
- en 1672 Jacques hilaire Bourguignon 1718
- en 1718 Jacques Roullin Desrentes 1769 age de 86 ans
- en 1769 Henry James De bas pré 1790
- en 1790 Jacques François Jean Paschal
- ~~en 1802 Nicolas Bl... 7... 4 mois~~
- en 1802 Jacques Henry Rudemare 1847
- en 1803 Antonin Ducasse idem
- en 1806 Joseph André Guyot. Decedé 1807
- ~~en 1807 ...~~
- en 1807 Michel Blanchard, Decedé en 1815. age de 18 mois.
- en 1815. J. B. nieur Decedé age de 18 mois.
- 1817 J. B. le tour age de 18 mois
- 1819 J. B. nieur Decedé age de 18 mois
- 1820 J. B. nieur Decedé age de 18 mois
- 1821 - Combettes de Harault décédé le 11 juin 1820. age de 1822
1823. J. B. nieur Decedé le 1 mai 1823.

# LE CHŒUR



**L**e chœur était plat comme l'est celui des anciennes Églises des environs : Antony, Arcueil, Bagneux, Sceaux. Guilhermy dans son ouvrage "Inscriptions de la France" dit : "Nous avons été frappé par l'analogie de son architecture avec celle de l'église de Saint-Germain-des-Prés.

Un vitrail central, placé au-dessus du maître-autel éclairait la nef principale; deux autres vitraux, de taille plus réduite, étaient situés au-dessus des autels des chapelles Saint-Gilles et de la Sainte-Vierge.

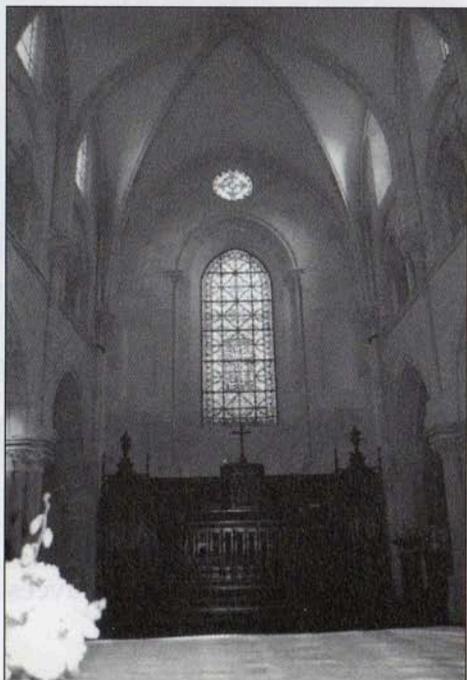
Le maître-autel était posé sur une marche rectangulaire aux angles coupés.

Dans le chœur ou au milieu du sanctuaire furent inhumés certains curés :

- Laurent Varlet, curé de 1591 à 1641, inhumé au milieu du sanctuaire en 1641
- Jean Barbery, curé de 1637 à 1672, inhumé sous la tombe du précédent le 17 mai 1672.
- Jacques-Hilaire Bourguignon, curé de 1695 à 1719, inhumé au milieu du chœur le 20 avril 1719.

*Le chœur de l'église  
Saint-Hermeland à Bagneux.*

*Liste des curés de 1591 à  
1823 dont certains inhu-  
més dans le chœur.*



# LES PILIERS

Les deux piliers que l'on peut voir actuellement place Condorcet y ont été amenés en 1943 : ils séparaient la première et la deuxième travée d'une part, la deuxième et la troisième travée d'autre part. Ces piliers, aux chapiteaux ornés de motifs sculptés de trèfles, ont 3 m de hauteur (une partie se trouve aujourd'hui enterrée) et 0 m 59 de diamètre. Ils portaient une colonne gothique irrégulière de 4 m 30 de hauteur.

Les deux piliers de droite qui étaient de section plus importante soutenaient le clocher.

La nef centrale, dont la voûte culminait à 13 m 50 était éclairée par cinq fenêtres en ogive.

Dans les bas-côtés se dressaient cinq piliers adossés au mur (trois au nord, deux au sud). Ceux-ci soutenaient les voûtes ogivales des nefs latérales.

L'on peut voir dans un jardin privé, au 40 du boulevard Joffre, une reconstitution édiflée avec des pierres de l'ancienne église. Il s'agit de deux colonnes de 3 m de hauteur faisant partie de celles des bas-côtés. Sur ces colonnes a été installé un arc ogival d'1 m 50 de largeur - il s'agit en fait d'une des fenêtres, soit des parties hautes, soit du vitrail du choeur.

Ces pierres ont été retrouvées, en septembre 1943, lors de la démolition de l'ancienne maison vicariale.



*L'un des anciens piliers de l'église, place Condorcet.*

# LES TOITURES

**L**e mauvais état des toitures fut souvent évoqué dans les réunions du Conseil municipal, dans les rapports des architectes et dans les registres de la Fabrique (conseil chargé de gérer l'entretien de l'église).

Le manque d'entretien des toitures a certainement été l'une des causes principales du délabrement de l'édifice.

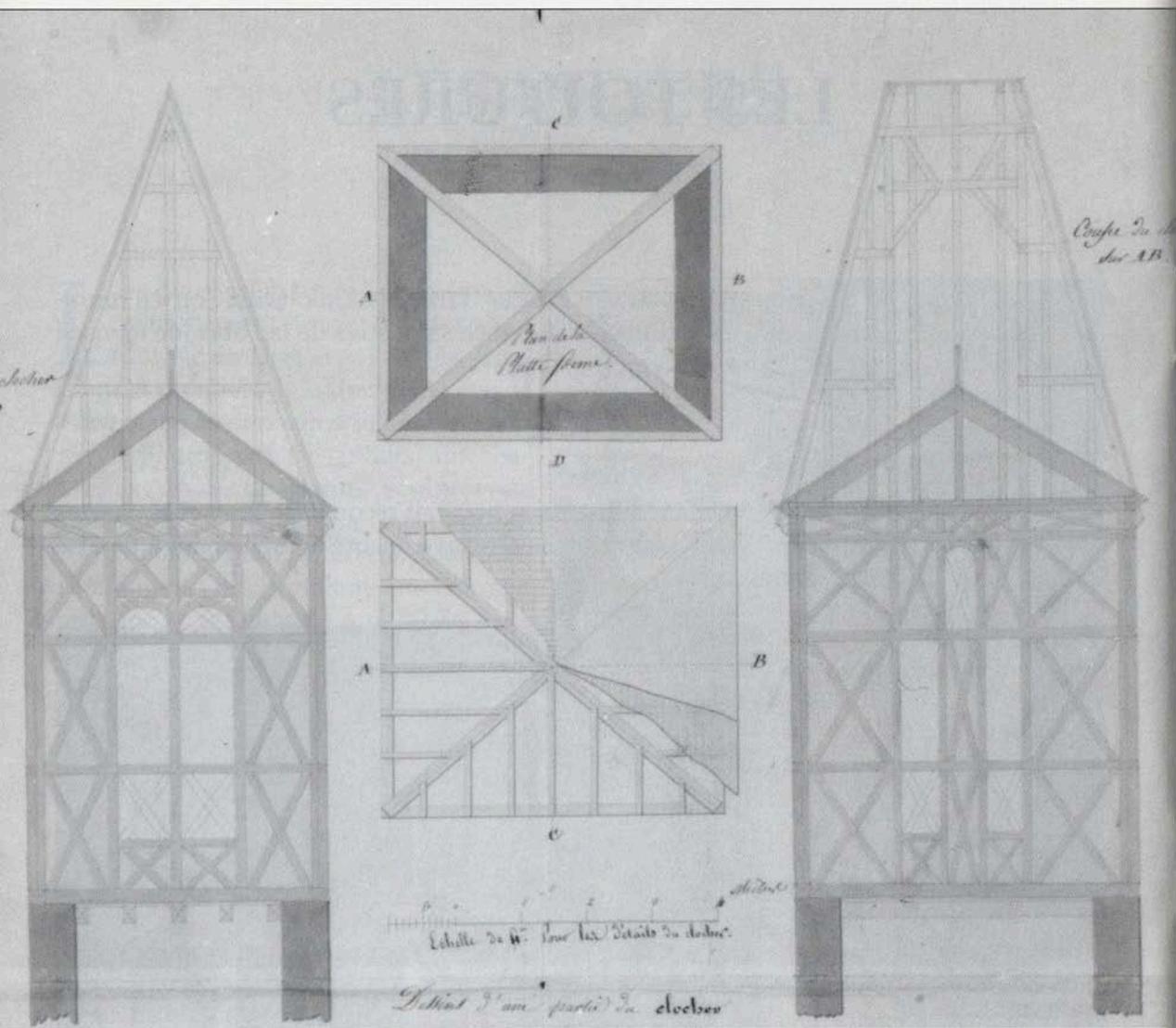
Avant la restauration de 1806, la toiture de la nef était recouverte d'un côté par des tuiles, de l'autre d'ardoises. Cette disposition se retrouve encore actuellement à l'église Saint-Hermeland de Bagneux.

Cette toiture avait une pente assez prononcée, eu égard à la faible largeur de la nef. Les chevrons mesuraient 6 mètres de long.

Les bas-côtés, recouverts de tuiles, possédaient des chevrons de 7 mètres de longueur, dimension un peu excessive mais exigée par l'existence des galeries qui s'ouvraient dans les combles des bas-côtés vers la nef centrale. La toiture était également pentue.



Le porche était recouvert d'une toiture en appentis avec des coyaux (pièces de bois placées horizontalement sous l'arêtier d'un comble), elle prolongeait celle de la maison curiale. Quant au clocher, il était recouvert d'ardoises.



Plan de 1818 relatif à la réfection du couronnement du clocher.

# LE CLOCHER

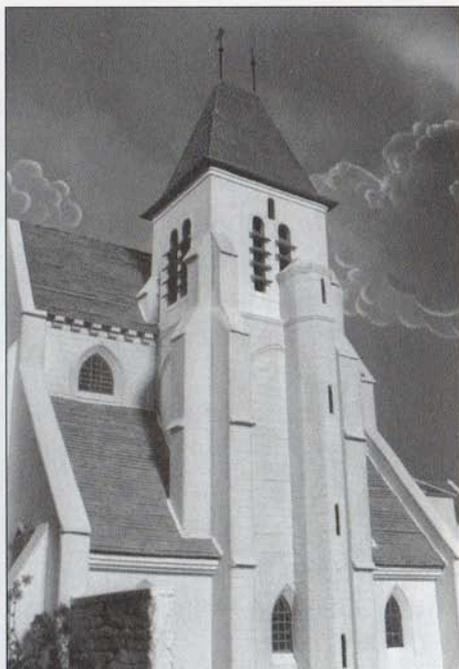
**L**e clocher de section rectangulaire (5 m 75 sur 4 m 65) s'élevait dans la deuxième travée de gauche. Cette disposition se retrouve également dans les églises d'Antony et de Bagneux. Les églises d'Arcueil et de Sceaux possèdent un clocher séparé.

De puissants contreforts montaient jusqu'à l'étage du beffroi (ensemble des poutres soutenant les cloches). Une tourelle extérieure faisant saillie contenait l'escalier à vis d'accès au clocher.

Des gravures anciennes nous précisent qu'il existait des fenêtres géminées avec des abat-son. Une aquarelle de 1816 représente un cadran d'horloge situé à l'ouest (côté Place de l'Eglise). Ce cadran de forme carrée était placé à la partie supérieure de l'ogive se trouvant sous les abat-son supérieurs. Au-dessus de l'étage des abat-son partait la flèche, d'une hauteur de 6 m 40, à quatre pentes recouvertes d'ardoises, deux étant moins larges que les deux autres du fait de la section rectangulaire de l'ensemble. Deux épis de faîtage couronnaient le tout. Sur l'un, une croix, sur l'autre, un coq-girouette (largeur du faîtage : 2 m). Le clocher culminait à 26 mètres, comme celui de l'église d'Antony.

Le clocher possédait plusieurs cloches (une lettre du 28 octobre 1820 l'indique). Nous ne savons pas quel en était ni le nombre, ni la taille, ni la date, ni le nom des fondateurs). Seule "Louise-Marie-Madeleine", fondue en 1780 par Louis Gaudiveau, fut conservée, transportée au clocher de la nouvelle église entre 1835 et 1837, elle se fait toujours entendre et elle est, avec les colonnes précitées, l'un des rares vestiges de l'ancienne église.

Le couronnement du clocher fut reconstruit en 1821 car il était dans un état de "péril imminent" et compromettait la sûreté publique. Sa démolition et sa reconstruction coûtèrent 2.246,91 francs. La flèche recouverte d'ardoises fut abattue et remplacée par une toiture assez plate (c'est ce clocher qui est représenté sur la reproduction du tableau reproduit dans l'ouvrage de l'Abbé Lieutier).



# LA MAISON CURIALE

Comme le porche d'entrée, la maison curiale fut bâtie sur l'emplacement des deux premières travées disparues après leur destruction par les Huguenots, donc en grande partie dans la nef latérale inférieure du côté sud et sur le terrain dépendant de l'église ainsi que le jardin presbytéral situé à l'est de l'église.

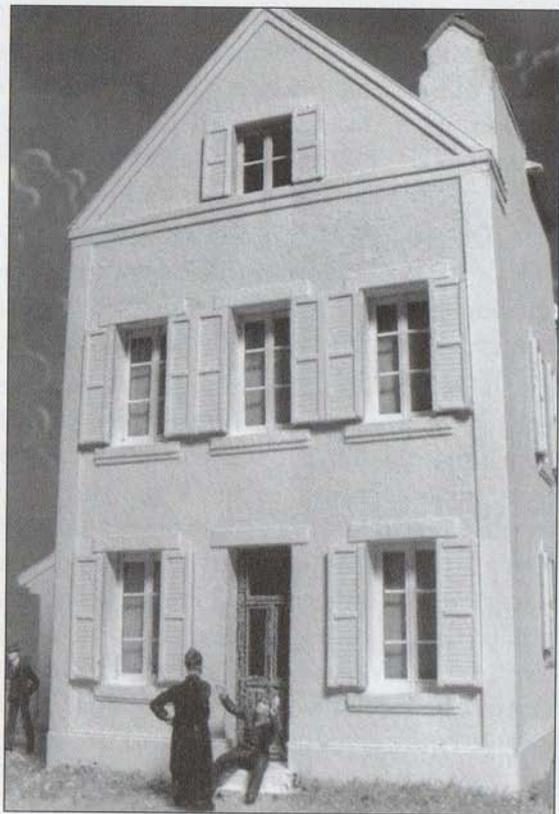
C'était une grande bâtisse de deux étages avec grenier, mesurant 6 m 50 sur la façade donnant sur la place de l'église et 15 m 40 sur le chemin le long du ruisseau de Fontenay, le pignon atteignant les 12 m de hauteur.

Il a existé des fenêtres communiquant de l'église dans la maison, qui furent fermées à la fin de l'année 1827.

Le toit de la maison touchait le toit de la nef de l'église sans en être détourné par un chéneau ou une gouttière.

L'église fut fermée le 24 novembre 1791 sur ordre de la Convention. Les biens ecclésiastiques furent confisqués et les édifices déclarés biens nationaux. L'Etat rendit après la Révolution à l'Eglise ceux de ces édifices qui n'avaient pas été aliénés à des tiers. Le presbytère ne fut pas rendu à sa destination normale à cette époque.

Dans son ouvrage, l'abbé Lieutier signale qu'au début de ce siècle, l'on



pouvait encore voir des bases de murailles, des contreforts et même une très belle colonne enchâssée dans l'ancien presbytère.

De l'autre côté de l'église, la maison vicariale était construite sur un terrain dépendant, ainsi qu'une petite cour longeant le côté nord de l'église.

La maison curiale fut détruite en 1943.



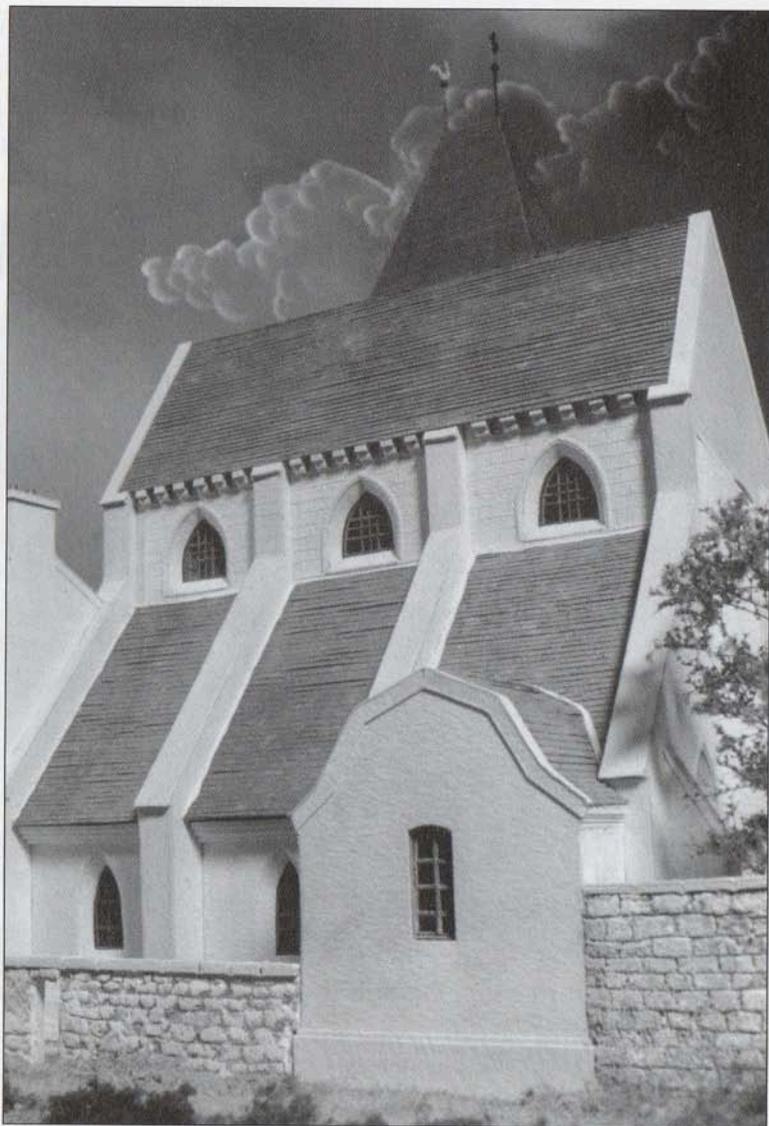
*La maison curiale avant 1943*

# LA SACRISTIE

**L**a sacristie était accotée au mur méridional de l'église, au niveau du chœur. Son plan rectangulaire avait les dimensions intérieures de 2 m 50 sur 4 m 50.

Le mur du sud était percé d'une fenêtre arrondie. On accédait à la sacristie par une porte donnant sur la nef latérale.

La sacristie était recouverte d'une toiture à la forme assez particulière.



*La Sacristie, côté sud de l'église, le long du ruisseau de Fontenay.*

# LES TRAVAUX

Construite au XIII<sup>e</sup> siècle, endommagée et remaniée au XVI<sup>e</sup>, l'église commençait au XVIII<sup>e</sup> siècle à ressentir les injures du temps, faute de réparations nécessaires et du fait des infiltrations du ruisseau de Fontenay qui courait le long du mur méridional de l'édifice.

Le 11 janvier 1701, il est stipulé que "les habitants doivent faire des réparations aux voûtes et couverture des bas-côtés du choeur et que ces bas-côtés devront être clos à l'alignement de la clôture du choeur".

Au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'église tombait en ruine. Sur ordre du Préfet de Police du 26 mars 1806, l'architecte de la Petite Voirie organise une visite de l'église le 29 mars en présence du sous-Préfet de Sceaux, de M. Lavisé, maire de la commune, de MM. St-Cyr et Galois, marguilliers, et du curé desservant l'église. Les conclusions de cette visite sont précises : on ne peut plus permettre au public l'entrée de l'église, car il y a danger imminent; il faudra faire des réparations si l'on veut conserver le monument.

Le 7 mai de la même année, sur demande du Maire - lequel avait exposé par lettre du 6 mars 1806 au sous-Préfet de Sceaux l'état de délabrement de l'église - M. Gérard, architecte, est invité à donner son avis sur les réparations à faire à l'église.

Dans son rapport très détaillé, l'architecte Gérard conclut à ce que l'ouverture de l'église, vu son état actuel, compromettrait la sécurité publique. La couverture du porche est entièrement dégradée, les chevrons pourris, le plancher des fonts baptismaux démolis. La nef collatérale, à droite, a effectué un mouvement vers le sud ainsi que les piliers. Ce "mouvement effrayant" dont parle l'architecte risque d'entraîner la nef centrale. La couverture des trois nefs est dans "le plus mauvais état". L'église pourrait être réparée - précise-t-il - mais si la commune de Bourg-la-Reine avait à sa disposition la somme de 20.000 à 25.000 francs, il faudrait démolir l'ancienne et en reconstruire une nouvelle. En cas de réparation, le montant des travaux s'élèverait à 1.775,89 francs, mais la sécurité de l'édifice serait précaire et l'état de l'église devrait être continuellement surveillé.

Malgré les judicieux conseils de l'architecte Gérard, on décida d'entreprendre les travaux de restauration de l'église.

Nous possédons les mémoires détaillés (de mai 1806) ainsi que les reçus des différents artisans qui oeuvrèrent : M. Balzaire, pour la menuiserie, M. Dutu, pour la charpente, M. Rousselot, pour la menuiserie, M. Dupuis, pour la serrurerie, M. Caron, pour la peinture, M. Drion, pour la maçonnerie, enfin M. Genicot, pour la couverture. Nous avons aussi deux documents très précieux : le rapport dressé par l'ingénieur aspirant des Ponts-et-Chaussées concernant les charpentes, couvertures, enduits (7 mai 1806) et le devis descriptif des ouvrages à faire pour la réparation de l'église (M. Gérard, architecte, en date du 7 mai 1806).

Par arrêté du 14 juin 1806, le préfet de la Seine autorise le maire à convoquer extraordinairement le Conseil municipal pour délibérer sur les moyens de payer la dépense nécessaire pour réparer l'église.

Le Conseil municipal autorise, le 5 août 1806, les travaux à l'église pour la somme de 1.775, 89 francs. Le 25 octobre de la même année, le sous-Préfet de Sceaux propose au Maire une imposition extraordinaire pour payer les travaux de l'église. Ceux-ci furent réalisés à la fin de l'année 1806 et au début de l'année suivante.

En 1818, de nouvelles réparations seront bientôt nécessaires. Les toitures des bas-côtés et de la sacristie sont à refaire. Ces travaux seront exécutés par le sieur Laurin pour la somme de 590, 25 francs.

Le 9 septembre 1820, le Conseil municipal juge inutile de refaire les boiseries de revêtements qui coûteraient 2.682 francs et dont les travaux de réfection avait déjà été commencés en 1818, car on a déjà fait les réparations des trois autels et de la porte d'entrée, mais il reste encore à faire :

1. démolition et reconstruction du clocher (qui penchait comme l'église vers le sud),
2. pose de tirants de fer (pour maintenir les voûtes ainsi que les murs),
3. ravalement de l'édifice,
4. dégagement des murs de l'extérieur.

Soit au total une dépense de 3.354, 29 francs. La Commune demande au préfet la somme de 1.761 francs et s'engage pour le reste.

Le préfet de la Seine, par lettre du 28 octobre 1820, a soumis à l'approbation du ministre de l'Intérieur le devis estimatif pour les travaux proposés par le Conseil municipal, le 20 octobre 1820. L'ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées indique que le clocher est dans un état de péril imminent et qu'il peut compromettre la sûreté publique. Des mesures de protections ont été prises : démolition des parties du clocher qui menacent ruine, démontage des cloches et mise de celles-ci en lieu de sûreté.

Le 22 août 1832, l'édifice menace ruine de toutes parts mais plus spécialement du côté sud sur toute la longueur depuis le choeur jusqu'à l'ancien presbytère - ce

dernier soutenant seul cette partie.

Le 6 février 1833, M. Deroche, Maire, prit l'arrêté suivant :

"Nous, Maire de Bourg-la-Reine,

Vu la loi des 16 et 24 août 1790,

Vu l'injonction à Nous faite aujourd'hui par M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Sceaux,

Vu l'état de danger que présente l'église de la commune.

Arrêtons :

Article 1 - l'église de la commune sera immédiatement fermée.

Article 2 - provisoirement le service divin sera célébré dans un local dépendant de la maison de MM. Benoist et Mony sise au bas de la côte."

Le registre paroissial de Fabrique nous précise que l'église fut fermée définitivement le jeudi 21 février 1833.

Le 7 février 1833 : nouvelles cassures à l'une des arêtes de l'ogive à l'extrémité inférieure de la nef latérale sud. Les différents mouvements motivent la crainte de voir d'un moment à l'autre échapper cette partie de l'édifice de laquelle la chute entraînerait celle de la muraille des ogives et du comble de la nef du milieu, par la raison que toutes les parties sont rompues par le faux aplomb de la muraille de cette nef du milieu, que les ogives ne sont plus tenues que par des brides en fer très oxydé.

Le 18 mai 1833, le Conseil municipal déclare nécessaire une nouvelle église, approuve le projet de M. Molinor, architecte départemental montant à 49.552,28 F, mais se déclare incapable de contribuer à la dépense pour plus de 22.762,48 F, produit présumé de la vente du terrain et des matériaux de l'ancienne église. A cette même séance, le Conseil a voté l'aliénation du sol et des matériaux de l'ancienne église évalué à 13.420 F aux frais de construction d'une nouvelle église. Par lettre du 8 juillet 1835, le Sous-Préfet autorisa la vente des matériaux de l'ancienne église et prit un arrêt d'aliénation aux enchères publiques sur la mise à prix de 13.420 francs.

L'église construite au XIII<sup>e</sup> siècle fut donc détruite en 1835. Le 29 juillet de cette même année, le Sous-Préfet, par une lettre adressée au maire, autorisa l'aliénation aux enchères publiques pour la mise à prix de 13.420 F du sol et des matériaux de l'ancienne église ainsi que l'imposition extraordinaire pour paiement des travaux de la nouvelle pour la somme de 4.000 F.

# CONCLUSION

**N**otre ancienne église — mal entretenue — s'est détériorée au cours des siècles. Malgré les importants travaux de restauration de 1806, elle n'avait pu être sauvée.

Déjà au XVIe siècle, elle avait perdu deux de ses cinq travées : tronquée, elle n'avait plus l'harmonie de ses proportions initiales.

Et pourtant, elle devait être bien intéressante sur le plan architectural : des historiens, nous l'avons vu, la remarquèrent. Ses voûtes ogivales, ses piliers, ses galeries intérieures en faisaient une église de pur style gothique.

Si on souhaite se rendre compte de ce que pouvait être notre ancienne église, on visitera l'église Saint-Hermeland de Bagneux, construite à la même époque et on sera frappé par la similitude des détails de cet édifice encore debout avec ceux évoqués dans cette étude; seules différences : elle a gardé toutes ses travées et son clocher est situé à droite.

PLAQUETTE ÉDITÉE  
PAR LA SEJIM

Crédit photo : Michel Lejeune

REMERCIEMENTS

*L'auteur tient à remercier pour leur contribution ou la mise à disposition de documentation, Monsieur Paul MAINGUY, Monsieur Jean-Noël CHEVREAU, Monsieur Philippe CHAPLAIN, Mesdemoiselles Alice et Annie BOUQUET, Madame DUVERNOIS, Monsieur Jean-Pierre FRANÇ.*

*Paroisse Saint-Gilles, 8 bd Carnot 92340 Bourg-la-Reine Tél. : 41 13 03 43*



La maison du Petit-Luxembourg à Bour-la-Reine en 1816  
Cette propriété et l'église que l'on voit à gauche ont disparu au XIX<sup>e</sup> siècle

LE PETIT LUXEMBOURG A BOUR-LA-REINE EN 1816  
COLL. MUSÉE DE L'ÎLE-DE-FRANCE  
PHOTO PASCAL LEMAITRE 1990